



CONCOURS DE DESSINS

L'Europe en 2050



EUROPE DIRECT
Centre Val de Loire

Règlement

Article 1: La Maison de l'Europe direct Tours Centre-Val-de-Loire, organise un concours de dessins **du 3 mai au 17 mai 2021, 12h. Le gagnant sera désigné le 19 mai 2021** puis contacté afin que soit organisée la remise de prix qui aura lieu à la Maison de l'Europe de Tours.

Article 2: Le concours est ouvert à toutes les personnes physiques, majeures ou mineures. Pour les personnes mineures, le concours se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Article 3: Le thème retenu est « L'Europe en 2050 ».

Article 4: Chaque participant devra présenter un dessin, illustrant le thème correspondant au descriptif du concours.

Article 5:

- Un seul dessin sera retenu par personne, dont **les coordonnées devront être jointes à l'envoi** (nom, prénom, téléphone, adresses postale et électronique le cas échéant) et en message privé si l'envoi s'effectue via les réseaux sociaux. Ces informations, conformément au RGPD ne seront pas diffusées et leur usage se limitera à la réalisation du concours de dessin
- Le participant devra également mentionner la catégorie dans laquelle il souhaite concourir : 1) Les 9 ans et moins, 2) Les 10-15 ans et 3) Les plus de 15 ans.

Article 6: Les dessins seront à envoyer à l'adresse mail (scanimation.maisoneuropetours@gmail.com), sur la page Facebook ou Instagram de **La Maison de l'Europe**, avant le 17 mai 2021, 12h.

Article 9: En participant au concours, le participant consent à ce que le dessin réalisé puisse être reproduit et diffusé gratuitement dans les publications de la Maison de l'Europe de Tours et de ses éventuels partenaires.

Article 10: Toute participation au présent concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Fait à Tours, le 26 avril 2021
Christine Bousquet, Présidente de la Maison de l'Europe